



COMPTE RENDU DE LA CAPL B DU 19/07/2016 : affectations locales

Le quorum était atteint.

Une déclaration liminaire a été lue par la CGT Finances Publiques dans laquelle nous dénonçons le mouvement catastrophique des contrôleurs et l'utilisation abusive des agents ALD et nous exigeons l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois.

La présidente répond que les ALD permet à des agents d'arriver dans un département qu'ils n'auraient pas obtenu et qu'en Ardèche, on a toujours essayé de le affecter en tenant compte de leurs astreintes personnelles.

Sur les emplois, elle nous répond qu'il y a 174 emplois B au Tagerfip (tableau général des emplois), qu'il y en a 17 soumis en C.A.P. , qu'ainsi il y a +3 B par rapport au Tagerfip + 8 ALD, soit + 1 personnes physiques, et que la situation est donc plus satisfaisante que l'année dernière.

Il n'empêche qu'il ne s'agit pas d'équivalents temps plein, et que si l'on tient compte des temps partiel et détachements syndicaux ou autres, nous sommes très largement déficitaires.

Le mouvement local au 1^{er} septembre 2016 est publié sur Ullysse 07. La règle de l'ancienneté a bien été respectée.

Situation particulière : Laurence ANDRE affectée au niveau national à la Municipale de Privas sera détachée à la Direction au motif qu'elle ne peut pas travailler sous l'autorité hiérarchique de son mari.

Vote concernant le mouvement: CGT et solidaires : contre (La CGT explique son vote « contre » par rapport aux suppressions d'emplois qui étriquent les mouvements)
FO et administration : pour

Les CAPistes B

**Chantal PELARD
Pascal CHABALIER**

